



**TERRITOIRES  
D'INNOVATION**

LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

# e-meuse

— S A N T É —

DANS TOUS LES TERRITOIRES

**FAVORISER L'ACCÈS  
AUX SOINS**



**Dossier de presse**

# Avant-propos



E-Meuse santé a vocation à inspirer et accompagner dans la durée la mutation profonde des pratiques et de l'accessibilité aux soins que les évolutions démographiques et les nouvelles technologies nécessitent, que l'irruption de pandémies mondiales exige.

L'équité de l'accès aux soins de tous dans tous les territoires fonde l'engagement de tous les financeurs du projet e-Meuse santé.

Pour les patients et les usagers, nous investissons ensemble dans une nouvelle efficacité de l'organisation de la santé au sens large, ouverte aux innovations technologiques et aux nouveaux services, coordonnée au plus près du quotidien des professionnels de la santé locaux.

Les résultats et les acquis d'E-Meuse santé constitueront une aide précieuse aux décisions de chacun d'entre nous dans nos compétences respectives sanitaires, médico-sociales et sociales, d'aménagement du territoire et d'économie.

Ce projet illustre le principe de co-construction de nos politiques, au cœur de la gouvernance d'e-Meuse santé qui établit un partenariat ouvert avec les représentants des usagers, les professionnels du soin, les entreprises et la recherche dans un consortium de 42 partenaires dont l'équilibre favorise l'expression de chacun de ses membres dans leur mobilisation commune au service des patients ou des bénéficiaires des services médicaux sociaux.

Trois départements, la Haute Marne, la Meuse et la Meurthe et Moselle, constituent le Territoire d'Innovation d'E-Meuse santé.

14 actions mobilisant plus de 26 millions d'euros, dont 8,4 millions apportés par l'Etat via le Programme « Territoires d'Innovation », s'y déploieront pendant 10 ans, construisant dans la durée une nouvelle organisation de l'accès au soin, redessinant l'aménagement sanitaire du territoire, créant une nouvelle activité économique, des métiers et des emplois de proximité liés aux nouvelles pratiques de la santé numérique.

Ce territoire d'expérimentation facilitera le déploiement de la e-santé sur tout le territoire de la région Grand Est, dont l'exemplarité dans ce domaine s'illustre également par le projet « la santé en mouvement » porté par la métropole de Strasbourg, également lauréat de l'appel à projet « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » mis en œuvre par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier Ministre avec l'appui de la Banque des Territoires.



## Les Financeurs



### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) @BanqueDesTerr

### A propos du Programme d'investissements d'avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) sous l'autorité du Premier ministre, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'État a ainsi co-financé plusieurs milliers de projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagés par le gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi/> @SGPI\_avenir



# 01 / e-Meuse santé en synthèse



## Sommaire

01 e-Meuse santé, Terre d'innovation

02 Les partenaires et le Consortium

04 Les actions du programme

05 Le financement

## E-MEUSE SANTE, TERRE D'INNOVATION

Mené par le département de la Meuse en partenariat avec les départements de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle et de la région Grand Est, e-Meuse santé est l'un des 24 projets lauréats du concours national qui bénéficient du soutien de l'Etat et de la banque des territoires dans le cadre de sa politique « Territoires d'Innovation ».

Ce projet, co-construit dès son origine avec les professionnels de la santé et les patients a pour objectif **d'améliorer l'accès aux soins pour tous grâce à la santé numérique.**

L'enjeu de l'équité de l'accès aux soins sur l'ensemble des territoires relevé par le projet e-Meuse santé, devient aujourd'hui indispensable et majeur dans le nouveau contexte sanitaire défini par la pandémie de la Covid.

## UNE EXPERIMENTATION A GRANDE ECHELLE

e-Meuse santé expérimente à grande échelle les solutions et les impacts du numérique dans l'amélioration des parcours de soins des patients, en complète adéquation avec les politiques de santé définies par l'Etat et l'ARS Grand Est, également partenaires du projet. Un lieu d'innovation et de concertation à disposition de l'ensemble des professionnels de santé et des patients pour **définir de nouvelles organisations innovantes et performantes** au profit du maillage du territoire et de la coordination de l'ensemble des acteurs sur le terrain.

Doté d'un budget de 26 millions d'euros et réunissant 42 partenaires, e-Meuse santé a défini aujourd'hui un portefeuille de 14 actions, équitablement réparties entre actions d'innovations (prévention, accès aux soins, prise en charge des maladies chroniques, maintien à domicile) et actions socles d'infrastructures

### Jean-Charles DRON

Directeur opérationnel e-Meuse santé

*« Notre projet n'est pas un projet qui repose uniquement sur l'innovation technologique. Les industriels et les chercheurs français n'ont pas besoin d'e-Meuse santé pour inventer des solutions technologiques et numériques innovantes en matière médicale ou médico-sociale. En revanche, là où ils sont confrontés à une véritable difficulté, c'est que toutes ces innovations n'arrivent pas à s'installer dans un modèle organisationnel qui soit en mesure d'en tirer le meilleur bénéfice ou de fournir des autorisations qui leur permettent de se déployer. »*

d'évaluation et de services d'appui qui seront garantes de la pérennisation des modèles efficaces et de leur transférabilité sur tous les territoires.

#### **e-Meuse santé se construit sur trois axes :**

- Définir par l'expérimentation les **conditions optimales de déploiement de l'innovation numérique** en santé depuis la prévention jusqu'au suivi de patients souffrant de pathologies chroniques
- **Tester des modèles organisationnels** et des services innovants portés par les acteurs de terrain issus de ces expérimentations.
- **Évaluer les résultats** sanitaires, économiques et sociétaux de cette double approche sur la prise en charge de la santé pour les citoyens des territoires concernés.

Il s'agit, grâce à l'innovation numérique, de mieux soigner, dans un modèle économique soutenable, au profit de tous les habitants des territoires ruraux et urbains qui associent démographie médicale tendue, prévalence de pathologies chroniques, vieillissement de la population et de conditions socio-économiques difficiles.

L'objectif est de passer du mode cloisonné actuel à **une coordination qui engage professionnels, usagers, collectivités, autorités publiques de santé** à poser les conditions et les évolutions de leurs pratiques pour une meilleure efficacité du système par la mobilisation des acteurs et des ressources locales.

e-Meuse santé introduit les technologies de e-santé comme leviers de soutien et de transformation des pratiques et organisations afin de rendre effective la coordination des parties prenantes pour construire des parcours de soins innovants et parfois alternatifs dans un premier cadre dérogatoire.

## **DES PRINCIPES FONDATEURS**

Dans sa mise en œuvre, le projet repose sur :

- **Des actions, intégrant la prévention**, favorables à une prise en charge large des parcours de santé (périnatalité, autonomie et maintien à domicile, maladies chroniques),
- **Un accès facilité aux soins par un maillage du territoire** s'appuyant sur la coordination des professionnels (libéraux, pharmaciens, infirmiers...), des établissements (hôpitaux, maisons de santé, ehpad...) et la mise à disposition de solutions numériques innovantes dont le déploiement est rendu possible par la disponibilité de la fibre sur l'ensemble du Grand Est,
- **Une approche systémique** reposant sur un socle intégrant les aspects techniques, organisationnels, de formation et d'évaluation permettant la gestion sécurisée des données et s'ouvrant aux potentialités de l'intelligence artificielle,
- **Des expérimentations menées dans un cadre dérogatoire** avec la volonté affirmée de leur passage en droit commun afin d'ouvrir des perspectives de marché réellement lisibles aux entreprises françaises de e-santé,
- La conduite du changement par l'innovation, guidée par la valeur, portée par une volonté politique forte des territoires rassemblant l'ensemble des acteurs du projet en un consortium ouvert.

## UN DEPLOIEMENT EN PHASE INITIE PAR LE TERRITOIRE D'INNOVATION



**e-Meuse santé ouvre aussi l'opportunité d'un appui fort à la création d'une filière e-santé française et à son développement industriel.**

En effet, grâce au projet e-Meuse santé, les entreprises pourront déployer et évaluer à grande échelle leurs produits/services dans un cadre dérogatoire dans un premier temps en Meuse puis dans un second temps, en Haute-Marne et en Meurthe-et-Moselle. Ce second temps, permettra de recueillir l'ensemble des données nécessaires à l'établissement de leur dossier pour une **intégration dans le cadre du droit commun**.

Durant l'année 2020, le projet e-Meuse santé a engagé ses actions parallèlement à la finalisation de l'ensemble des accords et conventions qui encadrent ce projet commun soutenu par 9 financeurs et partagé par 42 partenaires dont le consortium tiendra sa prochaine assemblée générale le 6 octobre prochain.

L'irruption de la crise sanitaire du coronavirus a bien entendu mobilisé e-Meuse santé aux côtés des professionnels de la santé qui ont immédiatement collaboré à la mise au point d'outils opérationnels pour y faire face.

## COVID-19 : comment e-Meuse santé a répondu présent

---

### « COVID19-Meuse »

Réfléchi et conçu par des professionnels de santé de la Meuse, « COVID19-Meuse » a permis de répondre rapidement aux besoins de suivi des patients suspectés COVID-19 pendant la première phase d'épidémie.

### Comment ça marche

En saisissant lors de la première consultation toutes les données cliniques dans Covid19-Meuse, le médecin connaît au jour le jour le nombre de ses patients infectés et le degré de gravité, ce qui génère automatiquement la chronologie du suivi, suivi qu'il peut faire lui-même ou en collaboration avec un autre professionnel de santé. Le suivi régulier du patient par cet outil permet à tous les acteurs de rester en communication et de déclencher une alerte rapide et efficace en cas de dégradation de l'état du patient.

Développé très rapidement par les services du Conseil départemental de la Meuse, porté par les partenaires d'e-Meuse santé, notamment avec le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, Asalee, la plateforme territoriale d'appui meusienne et le département de médecine générale de Nancy, l'outil Covid-19 est actuellement utilisé par 40% des professionnels de santé du territoire. Leurs retours positifs et constructifs permettent son adaptation et son évolution constante.

## 02 / Partenaires et Consortium

### UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC PLUS DE 40 PARTENAIRES RÉUNIS AU SEIN D'UN CONSORTIUM DE 5 COLLÈGES



L'accord du Consortium se compose de quatre parties :

- La gouvernance du Projet
- Les modalités de gestion opérationnelle du Projet
- L'organisation des travaux (Actions et Opérations) mis en œuvre dans le cadre du projet
- Les droits et obligations réciproques des parties impliquées dans le Projet (notamment en termes de protection intellectuelle, responsabilité, droits d'accès et résolution des litiges)

Par cet accord, chaque Partie s'engage à participer à la mise en œuvre efficace du Projet et à coopérer, à exécuter et à remplir, rapidement et en temps voulu, toutes les obligations qui lui incombent.

### GOVERNANCE

La structure organisationnelle du Consortium comprend les Organes du Consortium suivants :

- L'Assemblée Générale en tant qu'Organe décisionnel suprême du Consortium
- Le Comité Exécutif en tant qu'Organe de direction et de supervision de l'exécution du Projet, qui rendra compte à l'Assemblée Générale et sera responsable devant elle. Ce Comité Exécutif s'appuie sur un comité technique auquel il confie l'analyse des questions techniques et la proposition des orientations qui en découlent
- Les Parties sont organisées en 5 collèges thématiques (par ordre alphabétique et avec une volonté d'en montrer le thème sans exhaustivité)



## COLLEGES USAGERS PATIENTS

### Associations d'usagers et de patients

L'efficacité et les bénéfices de la santé numérique reposent sur l'appréciation qu'en feront les patients et les usagers, que ce soit au stade de la validation des besoins et usages auxquels elle répond, de l'évaluation de ses bénéfices sanitaires et de qualité de vie, de son appropriation et de son acceptabilité par le plus grand nombre en termes d'utilisation et en lien avec les questions éthiques qu'elle peut poser.

France associations santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Elle a accepté de tenir ce rôle dans le projet e-Meuse santé en mobilisant toutes ses associations membres pour que les usagers soient présents et entendus sur l'ensemble des ambitions et des innovations technologiques et organisationnelles du projet. Dans ses dimensions sanitaires et médico-sociales

- UNIONS RÉGIONALES DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES D'USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ GRAND EST

## COLLEGE ORGANISMES SANITAIRE, MEDICOSOCIAL ET SOCIAL

Agence Régionale de Santé, Assurance Maladie, établissements et structures médicales, structures représentatives des professions médicales, Paramédicales, établissements médico-sociaux et sociaux, réseaux de santé.

L'implication des professionnels de la santé, du médico-social et du social a porté pour une large part l'initiative du projet e-Meuse santé.

Confrontés à la désertification médicale et au vieillissement, les professionnels ont multiplié les initiatives de recours aux moyens de la santé numérique dans leurs pratiques pour optimiser leur temps médical et leur accompagnement au profit de leurs patients et usagers.

e-Meuse santé ouvre à l'ensemble des professionnels la perspective d'évaluer, dans le temps et le contexte du quotidien de leur relation au patient et à l'usager, l'ensemble des impacts organisationnels, technologiques et éthiques du recours aux technologies et services numériques.

Cette approche globale, interopérant les technologies et les données qui en sont issues, coordonnant les ressources et les moyens locaux ne pourra trouver son efficacité que dans sa conception et son appropriation par l'ensemble des métiers et savoir-faire concernés, particulièrement investis dans e-Meuse santé.

- ADAPEI MEUSE - Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés Meuse
- ASSURANCE MALADIE
- CERITD – Centre d'Études et de recherches pour l'Intensification du Traitement du Diabète
- CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MEUSE DE L'ORDRE DES MÉDECINS
- LORDIAMN – Fédération Lorraine des Réseaux et Structures Spécialisées dans la Coordination des soins, l'Éducation Thérapeutique du Patient et la Formation pour le Diabète, Obésité, les Maladies Métaboliques et Nutrition
- GCSMS – Groupement de Coopération Social et Médico-social Meuse
- GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE CŒUR GRAND EST
- INNOV AUTONOMIE
- RESADOM – Réseau de l'Adolescent en Meuse
- RÉSEAU INSUFFISANCE RESPIRATOIRE DE LORRAINE
- RÉSEAU NEPHROLOGIE
- ADOR55 - Réseau territorial d'Appui Dispositif et Outils pour les équipes de premiers recours
- UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
- UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ INFIRMIERS GRAND EST

## COLLEGES FINANCEURS ET COLLECTIVITES

Région, Départements, Communautés de Communes, Agglomérations et Associations des maires et territoires, Groupements d'Intérêt Public

Depuis de nombreuses années, les collectivités locales sont aux côtés de l'Etat pour faire face à l'aménagement sanitaire du territoire et à l'équité d'accès aux soins et aux services médico-sociaux

Cette problématique initialement rurale s'est étendue aux secteurs urbains touchés également par le vieillissement des professionnels de santé.

Cette diversité territoriale est prise en charge par les départements de la Meuse, porteur du projet en partenariat avec la Haute Marne et la Meurthe et Moselle. Leurs territoires sont les territoires d'innovation du projet e-Meuse santé et reçoivent à ce titre les soutiens des GIP Haute marne et Meuse ;

La Région Grand Est apporte également ses compétences sur l'économie et la formation, composantes essentielles du projet.

L'ARS, en lien avec l'Assurance Maladie, porte la généralisation par le passage en droit commun des innovations d'e-Meuse santé acquise en autorisation dérogatoire.

Les agglomérations de Verdun et de Bar-le-Duc portent des opérations innovantes sur les problématiques de l'Autonomie en lien avec leurs stratégies de vitalisation urbaine.

- AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST
- CAISSE PRIMAIRE DE LA MEUSE
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD
- DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
- DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE ET MOSELLE
- DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
- GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC HAUTE MARNE
- GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC OBJECTIF MEUSE
- RÉGION GRAND EST

## COLLEGE ENTREPRISES

### Start-ups, Entreprises et leurs structures représentatives

Les entreprises et start-ups de la santé numérique trouvent dans e-Meuse santé le cadre de l'évaluation globale de leur service ou technologies par la perception de la qualité de leur réponse aux besoins des professionnels de santé et du médicosocial, des patients et des usagers, de l'ensemble des acteurs de l'accès aux soins.

Ils construisent les conditions optimales du déploiement de leurs produits par leur capacité d'intégration aux fonctions socles d'interopérabilité et de coordination des données, par leur bonne appropriation par les professionnels basée sur une offre de formation adaptée ;

L'ensemble de cette démarche s'intègre, accélère et appuie le processus d'autorisation et de prise en charge par les autorités médicales nationales qui conditionne la mise en marché de leurs produits

- AVALUN
- BIOENCY
- DIABELOOP
- HOPI MÉDICAL SA
- LOSANGE
- MEDAPPCARE
- MEDTRUCKS
- NATEO HEALTHCARE
- PIXACARE
- PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ MONDIAL FINANCE INNOVATION
- PULSY
- SEFAM-SOCIÉTÉ D'ETUDE ET DE FABRICATION D'APPAREILLAGE MÉDICAL

## COLLEGE RECHERCHE, FORMATION

### CEA, Universités et ses établissements d'enseignement, Éducation Nationale via ses Établissements d'Enseignement

Le monde de la recherche, et plus largement celui de l'innovation a naturellement toute sa place dans un projet comme e-Meuse santé. La proximité que nous souhaitons renforcer entre acteurs de ce monde et ceux du terrain dans la perspective de co-construire, d'expérimenter et d'évaluer les dispositifs, services et organisations innovants qui une fois déployés à grande échelle renforceront l'efficacité de notre système de santé, est une caractéristique fondatrice d'e-Meuse santé et un enjeu particulier de ce Collège.

- CEA – Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives
- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
- UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES
- UNIVERSITÉ DE LORRAINE

# 3 / Les actions du programme

Une présentation détaillée de chaque action peut vous être envoyée sur simple demande.

## UN PLAN D' ACTIONS ORGANISE PAR VAGUES



## LE CŒUR DE L'AMBITION

### 1. Développer des outils de coordination dans un cadre de prévention

Cet axe vise à développer, coordonner et rendre lisible les actions de prévention et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des citoyens. Il vise également à permettre de renforcer le dépistage, en lien avec l'ensemble des dispositifs par l'action de coordination de la plateforme territoriale d'appui.

- Action - Développer et déployer l'application e-Meuse Santé Prévention

### 2. Améliorer l'accès aux soins

L'objectif de cet axe est d'améliorer l'accès aux soins pour chaque citoyen de la Meuse en développant de nouvelles réponses d'offres de premier recours et de structuration de la prise en charge, pertinentes aux besoins du territoire et adaptée à ses ressources et organisations soignantes autour du parcours de l'utilisateur.

Une première action concerne la périnatalité, une seconde la définition d'un cadre d'organisation et de coopération fonctionnels, permettant le développement de téléconsultations en proximité.

- Action - Développer une nouvelle offre de prise en charge des parturientes dans un contexte de restructuration de l'offre de périnatalité
- Action - Accompagner, coordonner et consolider les initiatives territoriales de téléconsultation
- Action - Développer et déployer un outil de coordination (SNACs) afin d'accélérer la mise en place de la plateforme territoriale d'appui (PTA) meusienne et ainsi favoriser la prise en charge des patients dans une logique de parcours.

### 3. Améliorer la prise en charge des maladies chroniques

L'objectif de cet axe d'actions est l'amélioration du suivi et de la prise en charge coordonnée des patients dès lors qu'ils sont diagnostiqués pour au moins une pathologie chronique.

Il s'agit de développer des mesures de prévention tertiaire par la mise en place d'un suivi individuel, à domicile, d'indicateurs spécifiques. Ce suivi vise à permettre une prise en charge rapide en anticipation de l'apparition de complications.

Cet axe doit permettre d'éclairer 2 enjeux :

- La mise en œuvre de solutions techniques innovantes,
- L'organisation à mettre en place pour assurer le traitement des alertes, et les prises en charges en découlant.

⊕ **Action - Accompagner les initiatives territoriales innovantes de prise en charge et suivi des patients diabétiques**

⊕ **Action - Accompagner les initiatives territoriales innovantes de prise en charge et suivi des patients insuffisants respiratoires (SAOS, BPCO) et comorbidités associées, extension à d'autres pathologies chroniques.**

### 4. Favoriser l'autonomie à domicile

L'objectif de cet axe d'actions est de favoriser le maintien à domicile (personne âgée dépendante ou en voie de dépendance, personne en situation de handicap dépendante) en développant des lieux de vie adaptés, permettant une meilleure autonomie.

⊕ **Action - Accompagner les initiatives territoriales innovantes de maintien à domicile en vue de les généraliser**

## LA CONSOLIDATION DE L'AMBITION

### 5. Accompagner les nouvelles organisations

L'objectif est d'accompagner les acteurs de santé dans la mise place des nouvelles organisations nécessaires pour mettre en œuvre les prises en charge innovantes identifiées dans les fiches action relative aux parcours de soin. En effet, les expérimentations qui vont être menées vont permettre d'identifier les besoins en termes d'organisation, définir des réponses et les évaluer. L'ambition de ce volet est de pouvoir utiliser cette évaluation pour répondre aux besoins exprimés sur d'autres parcours, et surtout structurer ce nouveau mode d'organisation qui correspondra à une transformation du système de santé actuel.

⊕ **Action - Poser les conditions de mise en œuvre des organisations innovantes**

### 6. Déployer les infrastructures techniques interopérables

L'objectif de cet axe d'actions est de créer les conditions "idéales" de déploiement des expérimentations (Coeur de l'action) en s'assurant que les prérequis techniques et numériques sont bien couverts au moment de leur réalisation.

L'objectif est ainsi aussi de faciliter l'appropriation des innovations techniques dans la pratique des professionnels de santé et les usages des patients au travers d'une intégration forte dans les outils informatiques qu'ils utilisent.

⊕ **Action - Déployer un écosystème numérique sécurisé et interopérable adapté au déploiement des innovations**

### 7. Accompagner la transformation de l'offre de formation

Sur le volet de la formation, l'axe a 2 approches. La première a pour objectif d'identifier les nouvelles compétences et donc potentiellement les nouveaux métiers nécessaires à la mise en œuvre de la télémédecine et plus largement l'e-santé, et donc nécessaire à la transformation de l'offre de santé. La deuxième est d'utiliser l'apport du numérique pour apporter une plus-value aux formations existantes dans le domaine de la santé.

- ⬢ **Action - Créer les filières de formation adaptées au déploiement des nouveaux usages numériques**

## **8. Développer un cadre systémique d'évaluation**

L'objectif de cet axe d'actions est de poser un cadre d'évaluation à 360° à même de mesurer l'impact systémique des actions menées dans le cadre du programme, et ce pendant toute sa durée.

- ⬢ **Action - Répondre aux besoins d'évaluation de l'ensemble des partenaires du programme**

## **9. Accompagner les ambitions des porteurs d'innovation (Investissements)**

L'objectif de cet axe d'actions est de contribuer à l'identification et au développement des nouvelles solutions qui permettront d'accompagner le développement des usages associés à la télémédecine et à la e-santé.

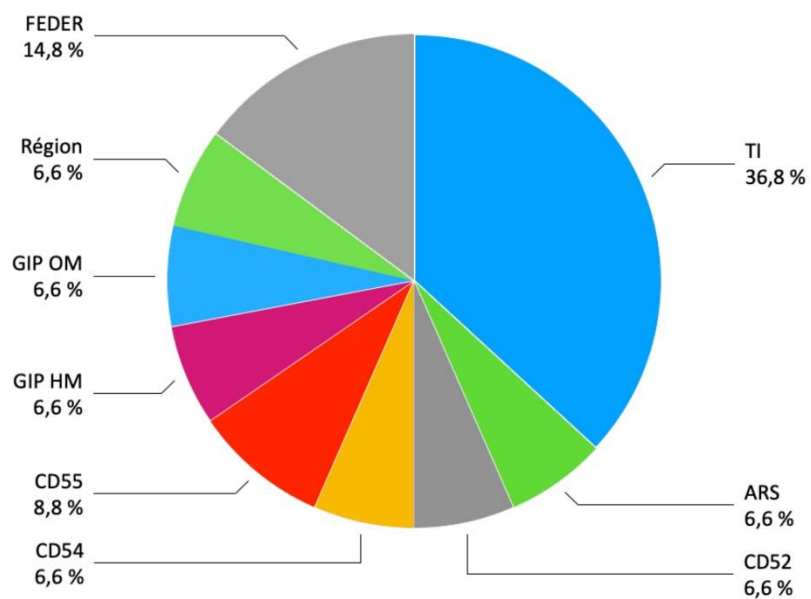
- ⬢ **Action - Accompagner les ambitions des porteurs d'innovation par l'investissement**

# 04 / Le financement



Financier	Montants financés
TI	8 400 000,00 €
ARS	1 500 000,00 €
CD52	1 500 000,00 €
CD54	1 500 000,00 €
CD55	2 017 577,99 €
GIP HM	1 500 000,00 €
GIP OM	1 500 000,00 €
Région	1 500 000,00 €
FEDER	3 382 422,01 €

Financements public de 22 800 000,00 € pour 10 ans





## Contact presse

**Solène SALAH**

Chef de projet communication

**Direction de la communication**

Département de la Meuse

[e-meuse\\_sante@meuse.fr](mailto:e-meuse_sante@meuse.fr)

Téléphone : 03 29 45 78 27

Portable : 06 31 28 34 50

**Joëlle Lagrange**

**Banque des Territoires**

Groupe Caisse des Dépôts

Direction régionale Grand Est

[joelle.lagrange@caissedesdepots.fr](mailto:joelle.lagrange@caissedesdepots.fr)

Portable : 06 30 80 13 86

